

Les archives de la République populaire de Chine : Raisonnement sur et raisonnement avec

AURÉLIEN BOUCHER*

La présente note de recherche traite de la nature et des possibilités d'interprétation des documents collectés dans trois centres d'archives locaux de la République populaire de Chine (villes de Qingdao et de Jinan, et province du Shandong). À partir du cas singulier des archives de commissions des sports, il s'agit de déterminer dans quelles conditions et selon quels types de comparaison ces documents permettent de mieux cerner l'organisation de l'administration chinoise et les turbulences politiques qui la traversent. Cette note mettra ainsi l'accent sur trois points : la difficulté de procéder selon les canons de la microhistoire, l'attention qui doit être portée aux informations figurant en tête de documents d'archives et l'importance cruciale d'une étude sémantique approfondie du langage bureaucratique.

This research note discusses the nature of documents collected in three local archives in the People's Republic of China (cities of Qingdao and Jinan and province of Shandong) and how these documents can be interpreted. Based on the singular case of sports boards' archives, the objective is to determine the conditions and types of comparison under which these documents provide better insight into the structure of the Chinese administration and the nature of the political turbulence affecting it. This note also emphasizes three points, namely the difficulties associated with proceeding in accordance with the canons of microhistory, the attention that must be paid to the header information appearing on archived documents, and the crucial importance of in-depth semantic study of bureaucratic language.

DEPUIS LE DÉBUT des années 1980, les chercheurs chinois mais aussi étrangers ont de plus en plus recours aux archives du Parti communiste chinois,

* Aurélien Boucher est docteur en sociologie, chargé de cours à The Chinese University of Hong-Kong (Shenzhen). Il souhaite remercier le Centre Nantais de Sociologie auquel il était rattaché durant cette thèse et plus particulièrement les deux directeurs Gildas Loirand et Jean-Noël Retière. Ses remerciements vont aussi à l'équipe de rédaction et aux experts d'*Histoire sociale* pour leur lectures et relectures attentives.

du gouvernement national et des administrations provinciales et municipales pour mieux cerner l'histoire politique de la Chine populaire. Comme le souligne William Moss, « les conditions et l'accès évoluent, mais probablement moins vite et moins systématiquement que ce qui paraît tolérable à des utilisateurs occidentaux¹ ». Néanmoins, les archives publiques de tous les niveaux (nationales, provinciales, municipales, de districts) constituent désormais un matériau empirique incontournable pour celles et ceux qui se donnent pour objectif de mieux comprendre la tumultueuse histoire de la République populaire de Chine.

Accéder à ce matériau, le recueillir, l'analyser, tout cela représente à plus d'un titre un véritable défi. « Tous ceux qui ont entrepris des recherches sur l'histoire de la République populaire de Chine en Chine admettront qu'il ne s'agit pas d'une entreprise aisée². » Au-delà de l'accès à géométrie variable aux fonds documentaires de la période contemporaine (1949 à nos jours) que mentionnent à peu près tous les spécialistes de cette période (Domenach, Moss, Krauss) se pose aussi la question de la manière dont les documents des administrations d'État sont détruits ou sélectionnés pour archivage, classés, puis mis à disposition. Sur ce point, les centres d'archives chinois comportent également des colorations particulières : la majorité des documents consultables (de plus de trente ans) proviennent en effet d'une période où il n'existait rien qui se rapprochait d'un guide national des archives et des ressources documentaires³. Si les choses évoluent peu à peu, dans la mesure où émergent progressivement un corps professionnel formé aux méthodes d'archivage et des « précis des méthodes d'archivage » (*dang'an xize banfa* [档案细则办法]⁴), force est de constater que les archivistes et les chercheurs chinois se lamentent toujours du manque de professionnalisme et du peu de ressources allouées à la conservation des archives⁵.

Outre le problème de l'accès aux fonds documentaires et celui de l'état des lieux des pratiques de conservation – questions qui, à elles seules, mériteraient des ouvrages entiers – s'ajoute, en parallèle, le problème de la nature des documents mis à disposition et de leurs possibles interprétations. Dans le contexte très particulier et passionné des études sur la Chine contemporaine, où les publications sur Mao Zedong ou d'autres dirigeants du Parti communiste chinois tendent à tenir lieu de « bilan », la tentation est grande, chez l'historien militant comme chez le biographe officiel, de proposer des morceaux choisis qui permettront de défendre une position non neutre dans le champ universitaire ou politique. Ainsi, plutôt que de laisser leurs méthodes d'interprétation des archives dans l'ombre de leurs belles plumes ou de les esquisser dans leurs introductions, les historiens de la Chine contemporaine ont beaucoup à gagner à « jouer cartes sur table ». En

1 William Moss, « Dang'an: Contemporary Chinese Archives », *China Quarterly*, n° 145, mars 1996, p. 112.

2 Charles Kraus, « Researching the History of the People's Republic of China », *Cold War International History Project Working Paper 79*, avril 2016, p. 2, <https://www.wilsoncenter.org/publication/researching-the-history-the-peoples-republic-china>.

3 William Moss, « Archives in the People's Republic of China », *American Archivist*, vol. 45, n° 4, automne 1982, p. 391.

4 *Ibid.*, p. 390.

5 Yang Cunjun (杨存俊), « Zhengfu xinxi gongkqi yudao de wenti ji jieju banfa (政府信息公开中档案馆遇到的问题及解决办法) » [Solution et problèmes rencontrés dans la mise à disposition des archives gouvernementales], *Gonghui Taolun* (工会讨论), vol. 16, n° 2, 2010, p. 159-161.

d'autres termes, il leur faut dévoiler comment « ils observent, mettent en question et étudient leurs méthodes et leurs finalités presque autant qu'ils observent, mettent en question et étudient la matière et la forme de cette histoire qu'ils se donnent pour tâche de connaître et de faire connaître⁶ ». Dans cette perspective, la présente note de recherche entend proposer quelques pistes de réflexion. Pour ce faire, nous partirons du cas singulier des archives de commissions des sports des villes de Qingdao et de Jinan et de celles de la province du Shandong que nous avons consultées entre 2009 et 2011, dans le cadre d'une thèse de doctorat ayant pour thème la formation et la réforme des élites pongistes dans la Chine contemporaine⁷.

Dans un premier temps, nous nous voudrions faire comprendre que la nature des documents mis à disposition par les fonctionnaires des centres d'archives chinois ne permet guère de réaliser une microhistoire de l'administration chinoise, car il s'agit principalement d'annonces et de directives impersonnelles rédigées dans un langage mettant l'accent sur les références aux leaders. Dans un second temps, nous souhaitons montrer, à partir des documents ayant trait au système de rémunération des athlètes et de leurs entraîneurs, comment l'analyse du contenu des en-têtes de documents d'archives et du vocabulaire utilisé par les fonctionnaires permet d'appréhender « l'histoire structurale de l'État⁸ » chinois. Dans notre cas, il s'agira d'expliquer comment ces éléments ont permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle la politique des « réformes et d'ouverture », présentée dans l'histoire officielle comme un succès imputable à Deng Xiaoping et à un petit groupe de leaders visionnaires, s'est en fait construite au fil d'initiatives relativement peu coordonnées entre les autorités nationales, provinciales et municipales. Enfin, dans un troisième temps, nous verrons que les slogans et les mots d'ordre politiques utilisés dans les documents officiels pour définir la ligne du parti peuvent aussi être lus comme des mots destinés à définir les serviteurs légitimes de l'État et les manières légitimes de le servir, c'est-à-dire comme des documents portant la trace des turbulences politiques ayant traversé l'État.

Dans cette note, nous souhaitons donc finalement démontrer que l'analyse approfondie des archives tend à appuyer l'hypothèse selon laquelle la politique des réformes et d'ouverture se caractérise à ses débuts par « le passage d'un empire distendu à un État distendu où, précisément, le pouvoir se diversifie et les intérêts se pluralisent sans que les institutions suivent *officiellement* le même chemin, mais non sans tensions idéologiques et politiques⁹ ».

6 Bernard Dantier, « Comment on écrit l'histoire ? Paul Veyne et la construction d'intrigues », 2005, p. 3, http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/veyne_paul/comment_ecrit_histoire/Veyne_comment_ecrit_histoire.pdf.

7 Cette thèse comportait également un volet ethnographique (entretiens approfondis avec sportifs, entraîneurs et familles de sportifs, observation participante) et un volet quantitatif (enquête réalisée auprès de 391 pongistes). Voir Aurélien Boucher, « Formation et réforme des élites pongistes dans la Chine contemporaine : des oblates du socialisme à l'entrepreneur de soi », thèse de doctorat, Université de Nantes, 2013.

8 Odile Henry et Frédéric Pierru, « Les consultants et la réforme des services publics », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 193, 2012, p. 4.

9 Yves Chevrier, « L'empire distendu : esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping » dans Jean-François Bayart (dir.), *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996, p. 276. L'italique est de l'auteur.

Vertiges et limites des documents « consultables »

En République populaire de Chine, l'accès aux archives administratives des municipalités (*Shi dang'an guan* [市档案馆]) ou des provinces (*Sheng Dang'an guan* [省档案馆]) est censé reposer sur une série de règles de portée nationale. En tête de celles-ci vient la « loi sur les archives de la République populaire de Chine » (*Zhonghua Renmin Gonghe Guo Dang'an Fa* [中华人民共和国档案法]) promulguée le 5 juillet 1996, laquelle modifie la loi du 5 septembre 1987. Les deux versions de la loi indiquent que les archives sont officiellement « ouvertes » (*Gongbu* [公布]) aux particuliers, dès lors qu'elles couvrent des événements remontant à plus de trente ans qui ne touchent pas à la « sûreté de l'État »¹⁰. Plus précisément, le chapitre 4 de la loi sur les archives comporte cinq articles censés définir les principes « d'utilisation et de mise à disposition des archives ». Ces articles mentionnent notamment que « dans la plupart des cas, les archives sont consultables par la société au bout de trente années révolues », mais que ce délai peut-être être réduit pour les archives ayant trait à « l'économie, la science, les techniques, la culture, etc. », tandis qu'il peut être allongé pour les archives relevant « de la sécurité ou de l'intérêt national ». En théorie, la règle selon laquelle seuls les documents de plus de trente ans peuvent être mis à disposition comporte donc une liste non exhaustive d'exceptions « libérales » (économie, science, technique, culture, etc.), et une seule et unique restriction (la sûreté de l'État).

En pratique, les choses sont bien moins simples, car la loi de 1996 et les circulaires qui la complètent laissent la définition des « exceptions » et les modalités de leur traitement dans le flou. Si la loi fait référence aux « domaines » d'exception susmentionnés, cela ne signifie pas pour autant que l'ensemble des directives, avis, rapports ou tout autre document de travail de la Commission du Plan (économie), des bureaux de la culture ou des commissions des sports de moins de trente ans soient tous rendus accessibles. Par ailleurs, aucun règlement ne fixe avec exactitude le délai au bout duquel le document d'archives susceptible d'être consulté avant sa trentième année peut effectivement être obtenu. Nous n'avons donc pas pu invoquer la loi pour obtenir un large accès aux documents des commissions des sports des villes de Jinan et de Qingdao, et aux documents de la Commission des sports de la province du Shandong, même s'ils constituaient la quasi-totalité des documents relatifs aux sports rendus accessibles par nos « surveillants »¹¹. En ce sens, le travail de collecte et d'analyse des archives se présente d'emblée comme aléatoire. Bien qu'étudiant un sujet *a priori* peu

10 Moss, « Archives in the People's Republic of China », p. 386. À ce sujet, Kraus remarque que « [l]e chapitre IV de la loi sur les archives de la République populaire de Chine concerne la déclassification et l'accès au public, mais malheureusement, du point de vue du chercheur, il n'offre aucune garantie » (traduction). Kraus, « Researching the History of the People's Republic of China », p. 3.

11 Rappelons ici que les principes élémentaires régissant l'organisation des archives chinoises, qui remontent à 1954, sont très dépendants du modèle soviétique. En conséquence, les documents collectés par l'État et pour l'État sont répartis dans un fonds qui correspond souvent à l'entité productrice. Ainsi, le fonds Sport d'un centre d'archives municipal est constitué par les documents de la commission des sports de cette municipalité. Voir Pei Tong (裴桐), *Le secteur des archives en Chine contemporaine* (中国当代档案事业), Beijing, Maison d'édition de l'Académie des sciences sociales de Chine (中国社会科学出版社), 1988. Voir aussi Moss, « Archives in the People's Republic of China », p. 391.

sensible, nous avons pu nous rendre compte, comme Joseph Esherick, de la traditionnelle hésitation des autorités à déclarer les documents « ouverts »¹².

De surcroît, le fait qu'il soit absolument impératif d'entretenir de bonnes relations avec le personnel du centre d'archives n'incite guère à s'engager sur le terrain « rationnel juridique », qui pourrait s'avérer particulièrement glissant. En effet, l'accès aux documents d'archives est d'autant plus délicat que les « étrangers » sont susceptibles d'être soumis à des procédures spéciales qui restreignent les chances de succès. Plus précisément, les étrangers sont théoriquement soumis au « règlement sur l'utilisation des archives nationales par les organisations étrangères et les particuliers »¹³. Du point de vue de l'accès aux archives, l'article 3 de ce règlement prévoit que la personne souhaitant consulter les archives d'une administration donnée doit signer préalablement un accord d'échange culturel avec cette dernière et que la consultation de documents doit être signalée au moins quinze jours à l'avance. Par ailleurs, l'article 4 et l'article 6 spécifient que le personnel de l'administration exerce plein pouvoir sur la mise à disposition d'un document et sur sa reproduction. Ainsi, si l'on considère l'immense pouvoir discrétionnaire dont jouissent les employés des centres d'archives, le meilleur moyen d'accéder aux différents fonds consiste à passer des accords de gré à gré ou, pour paraphraser Anselm Strauss, à tirer parti d'un « ordre négocié¹⁴ » de manière informelle.

Il s'ensuit que la nature des documents issus d'un même fonds, leur quantité et leur mode de communication peuvent varier largement d'un interlocuteur à l'autre ou d'un centre d'archives à l'autre. Aux archives de la province du Shandong, où nous avons pu profiter des largesses de notre surveillant, nous avons parfois été autorisé à consulter les différents brouillons d'une « annonce » en préparation. Si les auteurs des annotations n'étaient généralement pas identifiables, les annotations figurant sur le texte permettaient de mieux saisir les réticences, les points importants ou les expressions qui pouvaient faire débat. Dans ce même centre d'archives, nous avons aussi eu accès à des documents émanant d'instances nationales frappés de la mention « secret » (*Baomi* [保密] ou *Jimi* [机密]), dont la reproduction était interdite (*Bu Zhun Fanyin* [不准翻印]); le document du 9 novembre 1962 « concernant le traitement des athlètes professionnels » est l'un de ceux-là. En l'absence d'accès au dossier individuel des athlètes ou à tout autre document qui aurait permis de retracer leurs origines, leurs résultats en compétition et leur reclassement, ce document constituait un matériau « rare ». Il est même le seul à nous avoir réellement permis de saisir à quel point les cadres

12 Voir le chapitre « Open Archives and Archives Access » dans Ye Wa et Joseph Esherick, *Chinese Archives: An Introductory Guide*, Berkeley, Institute of East Asian Studies et Center for Chinese Studies, University of California, 1996, p. 19-27. Dans la même veine, Kraus écrit : « Les archives en Chine sont ouvertes en théorie, mais il y a beaucoup de barrières à l'entrée, l'accès est souvent conditionnel ou seulement temporaire, et les ressources documentaires sont parfois maigres » (traduction). Kraus, « Researching the History of the People's Republic of China », p. 2.

13 Plus exactement, nous étions censé être soumis au « règlement sur l'utilisation des archives nationales par les organisations étrangères et les particuliers » (外国组织和个人利用我国档案试行办法) du 1^{er} juillet 1992.

14 Anselm L. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1991.

de la Commission nationale des sports se souciaient du reclassement des athlètes professionnels à l'issue de leur carrière. S'il nous a été impossible d'estimer la fiabilité des statistiques présentées dans ce rapport, sa simple existence traduit l'ambition d'offrir aux athlètes une reconversion positive (cadre du régime, emploi non manuel, enseignant d'éducation physique) pour récompenser leur dévouement et encourager les parents à confier leurs enfants aux entraîneurs des écoles de sports.

Ces types de « rapports » sont cependant demeurés « rares », voire inexistantes, selon les centres d'archives. Dans les archives de Qingdao, une poignée de documents jugés « sensibles » par nos surveillants, bien qu'« ouverts » et communicables à partir du système référant les archives « publiques » (公开), n'ont pu être consultés subrepticement que par astuce. Dans ce même recueil d'archives se trouve une annonce dressant la liste des joueurs de tennis de table de haut niveau autorisés à participer à un voyage au Japon dans le cadre d'une rencontre « amicale ». Cette annonce, transmise au comité central de la ville, au bureau de la sécurité publique, qui mentionne les émoluments auxquels les sportifs ont eu droit pendant leur voyage, renseigne d'une manière précise sur des « efforts » particulièrement importants que les instances politiques consacraient dans les années 1990 au choix des athlètes habilités à représenter la Chine. Elle révèle aussi les efforts financiers qu'ils consentaient afin que leurs délégations ne véhiculent pas l'image d'un État aux moyens économiques limités. Si de tels documents ont pu être exhumés des archives de la ville de Qingdao et de celles de la province du Shandong, la quête documentaire fut moins heureuse à Jinan, où les archivistes n'autorisaient pas l'accès à l'inventaire informatisé des archives.

Dans ces conditions, nous n'avons pas pu nous plonger dans ce que Lüdtke et d'autres après lui appellent le « quotidien du communisme¹⁵ » — autrement dit, procéder à une étude microhistorique ou anthropologique du quotidien des athlètes de haut niveau et de leur administration. En effet, les rapports des cadres sur leurs actions, les comptes rendus des réunions de la commission des sports, les dossiers personnels des athlètes et des entraîneurs, les programmes d'entraînement ou de suivi médical, les comptes rendus des réunions politiques n'ont pas été mis à notre disposition. Or, d'après les constats dressés par les meilleurs spécialistes des archives chinoises, ces documents qui nous intéressaient au premier chef n'ont fort probablement jamais fait l'objet d'un versement. Rappelons en effet que les documents sont choisis pour rétention non pas en fonction de leur importance, mais en fonction de leur valeur de référence pour l'État¹⁶ et que « sur le plan pratique, l'impératif de servir le parti et l'État signifie que la plus importante fonction des archives consiste à entreposer les dossiers permanents des organes locaux du parti et de l'État et à les retrouver sur demande de représentants de l'État-parti¹⁷ » (traduction). Par ailleurs, si l'on s'en tient aux explications fournies

15 Alf Lüdtke, *Histoire du quotidien*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994.

16 « using archives to facilitate the work of party and state is the basic aim of archival work ». William Moss, « Archives in the People's Republic of China Revisited », *American Archivist*, vol. 49, n° 4, automne 1986, p. 486.

17 Wa et Esherick, *Chinese Archives*, p. 15.

par le biographe du premier champion du monde chinois de tennis de table¹⁸, seuls les « ego-documents » (documents du for privé) des « grands champions » ont probablement été gardés dans les archives du parti, et non dans celles de l'administration. Enfin, comme le rappelait déjà Jean-Luc Domenach, ces précieuses « archives personnelles », qui sont plus ou moins conservées selon les traditions archivistiques locales¹⁹, restent largement réservées à une minorité d'historiens du parti triés sur le volet, voire mandatés pour mettre au goût du jour la biographie de tel personnage réhabilité.

Que ces documents n'aient jamais été archivés, qu'ils aient été détruits pendant la Révolution culturelle ou bien que cette pénurie documentaire relève de l'histoire locale²⁰ pose finalement le même problème. Le corpus documentaire « disponible » rend malaisé ce que Jay Rowel nomme « une analyse du totalitarisme au concret²¹ ». Impossible donc de produire, sur la base des seules archives, une analyse aussi fouillée et aussi approfondie que celle réalisée par Molly Wilkinson au sujet des sportifs de l'Allemagne de l'Est²². En effet, notre travail sur les archives de l'administration des sports n'a pu reposer que sur une masse relativement considérable d'« annonces » (*Tongzhi* [通知]) et d'« avis » (*Yijian* [意见]) concernant des nominations d'athlètes, des projets de construction, des modes de calcul des salaires, des notes de politiques sportives générales très rarement accompagnées de rapports (*Baogao* [报告]). Ces « annonces », « avis » et « rapports » comptaient pour 47 % de la masse documentaire recueillie. Les 53 % restants étaient respectivement composés de reprographies de discours (*Jianghua* [讲话]) prononcés par des dirigeants nationaux ou provinciaux (19 %), de règlements (*Guiding* [规定] ou *Guifan* [规范]), tels que ceux définissant les différentes catégories d'athlètes en fonction de leur niveau de performance (23 %), et seulement de quelques « plans » (*Jihua* [计划]) (7 %), documents d'approbation (*Pizhun* [批准]) (4 %) ou notes manuscrites (moins de 1 %).

Par ailleurs, la portée de notre programme de recherche a été sévèrement limitée du fait que les archives des périodes sensibles, telles que la « Révolution culturelle » ou le « Grand bond en avant », n'étaient pas non plus accessibles ou avaient été détruites. Voilà qui ne constitue pas une grande surprise au regard de l'indisponibilité des archives des périodes « taboues » dans les sociétés où les régimes communistes sont déjà « tombés »²³. Considérant la spécificité du matériau disponible, il nous a donc fallu « bricoler » une méthode de lecture et

18 He Zhiyi (何志毅), *Guanjun de Zunyan* (冠军的尊严) [L'honneur d'un champion], Guangzhou, Guangdong Renmin Chubanshe (广东人民出版社), 2009.

19 Jean-Luc Domenach et Xiaohong Xiao-Planes, « Les nouvelles sources chinoises sur l'histoire politique de la "première Chine populaire" (1949-1976) : bilan provisoire », hal-01073726, version 1, 2011, <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01073726>.

20 Dans son article paru en 1982, Moss évoque le cas des archives de la province du Shandong. D'après ses interlocuteurs, les archives provinciales n'auraient été réellement établies qu'en 1963 et auraient ensuite été fortement touchées par la Révolution culturelle. Voir Moss, « Archives in the People's Republic of China », p. 399.

21 Jay Rowel, *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*, Paris, Economica, 2006.

22 Molly Wilkinson Johnson, *Training Socialist Citizens: Sports and the State in East Germany*, Leiden et Boston, Brill, 2008.

23 Voir, Charles Kecskeméti, « L'accès aux archives : état des lieux » dans Sonia Combe (dir.), *Archives et histoire dans les sociétés post-communistes*, Paris, La Découverte et BDIC, 2009, p. 21-31.

d'exploitation *ad hoc* des archives et réorienter notre projet de recherche, tout en conservant à l'esprit la « manipulation concertée de l'oubli et de la mémoire²⁴ » opérée à travers la communication très partielle des archives.

Derrière les références et les dates : le fonctionnement de la bureaucratie

Le bricolage d'une méthodologie d'exploitation adaptée à ce type de matériau empirique a commencé par une opération assez simple; celle-ci consistait à chercher les informations récurrentes permettant de situer un document donné dans des politiques plus larges. À cette fin, il fallait notamment identifier les organismes destinataires, déterminer la date d'émission et trouver les références à d'autres actes administratifs constitutifs d'une même série de « faits sociaux », avant de pouvoir entreprendre un « inventaire des différences²⁵ ». Sur ce point, la méthode employée s'apparente à celle utilisée par Gildas Loirand pour montrer, notamment à partir des débats parlementaires et des différentes versions des textes de loi réglementant l'encadrement technique des activités physiques et sportives en France, comment celui-ci a été progressivement défini par l'État comme une activité « non marchande » dotée d'une fin « éducative »²⁶. Dans notre cas, la ressource documentaire était plus limitée. Elle a néanmoins pu servir à mieux saisir l'évolution des principes régissant l'administration des élites sportives entre 1970 et le début des années 1990. Ainsi avons-nous pu préciser comment a été peu à peu imposée l'idée selon laquelle l'individualisation des rémunérations des athlètes favoriserait une élévation de leur niveau de performance.

Dans cette séquence historique, les modes de rémunération des athlètes ont fait l'objet d'annonces, d'avis ou de règlements à de nombreuses reprises – en 1972, 1981, 1982, 1985 et 1995. Pour mieux « faire parler » ces documents, nous avons donc en premier lieu « désossé » les archives sur des sujets pour lesquels nous disposions d'une masse critique de documents. Dans le cas de l'« Avis sur la mise en application du système de réforme des salaires des entraîneurs et athlètes de la province du Shandong (1985) » reproduit ci-dessous, le document comporte d'abord un numéro ajouté à la main par l'employée du bureau (14 A054-03-162), numéro qui correspond au numéro d'enregistrement de l'original dans le système informatique. Cette inscription manuscrite a été reportée sur la photocopie par l'employée, ce qui permet de vérifier qu'elle a bien effectué l'ensemble des copies demandées. Juste au-dessous de la cote apparaît un tampon, pour sa part apposé sur l'original (c'est pourquoi il est ici à peine visible après photocopie). Dans le cas présent, ce tampon indique que la reproduction du document est interdite.

24 Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 97.

25 Paul Veyne, *L'inventaire des différences*, Paris, Seuil, 1976, p. 52.

26 Gildas Loirand, « Une difficile affaire publique. Une sociologie du contrôle de l'État sur les activités physiques et sportives et sur leur encadrement professionnel », thèse de doctorat, Université de Nantes, 1996.

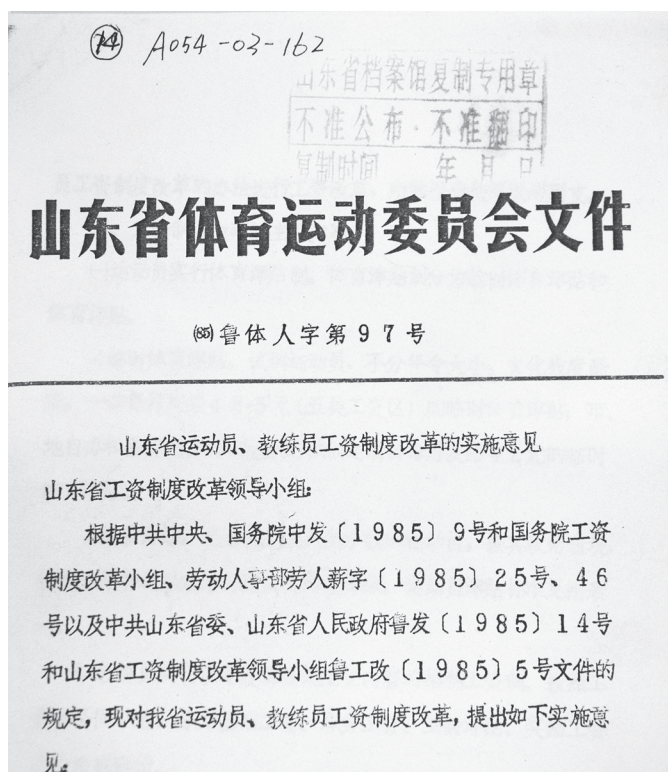


Illustration 1: Commission des sports du Shandong 85 doc. 97, intitulé Quelques avis pratiques relatifs à la réforme du système de rétribution des athlètes et des entraîneurs de la province du Shandong
Source : Cote A054-03-162

Vient ensuite le nom de l'organe dont émane le document. Dans ce cas-ci, il est précisément écrit en caractères gras « Document de la Commission des sports de la province du Shandong » (山东省体育运动委员会文件[Shandong Sheng tiyu Weiyuan Hui Wenjian]). Sous ce titre, les fonctionnaires de la Commission ont inscrit un numéro de référence du document propre à leur service qui commence par « (85) », soit l'année de publication du document, puis un indicateur de la catégorie de document, « Renzi [人字] », qui signifie qu'il s'agit de « ressources humaines » (*Renshi* [人事]). Vient ensuite le numéro de la pièce, soit le numéro 97. Celui-ci permet de se faire une idée du nombre d'annonces que l'administration provinciale des sports a diffusé cette année-là (probablement une centaine pour l'année 1985, étant donné que celle-ci est datée du 3 décembre 1985). En comparant les « documents de référence sur le classement des archives du sport » (*Tiyu Dang'an Xize Banfa*[体育档案细则办法]) et les mentions figurant sur les documents consultés, il a donc été possible de mieux saisir comment les fonctionnaires du bureau des sports classaient leurs actions et quel type d'activité (ressources humaines, finances, compétitions, rapports) focalisait leur attention à un moment donné. Ces informations ont permis aussi d'évaluer à quel point les

administrateurs du sport étaient capables ou non de produire et de respecter des normes de présentation des documents.

En effet, dans bien des cas, les archives ne possèdent pas nécessairement d'indicateur de classification. Le document intitulé « Renforcer le travail de formation au niveau amateur, former pour la nation une réserve de talents » (*Jiaqiang Yeyu Xunlian, Wei Guo Peiyang Fusong Gao Shuiping de Houbei Rencai* [加强业余训练, 为国培养辅送高水平的后备人才]), édité en 1986 par la Commission des sports de la ville de Qingdao, ne comprend ni indicateur de classification, ni numéro de document, ni en-tête officiel. L'année de publication, normalement indiquée dans l'en-tête, ne se trouve qu'en fin de document, où figure bien le tampon officiel de la Commission. Ce genre de document laisse ainsi entrevoir le caractère relativement aléatoire de l'enregistrement et de la diffusion des directives administratives, là où le sens commun invite plutôt à considérer les administrations communistes comme une machinerie d'État implacable, pilotée par le centre.

Sur ce point, l'annonce reproduite plus haut constitue un cas particulier. Le sujet de l'annonce — « Avis sur la mise en application du système de réforme des salaires des entraîneurs et athlètes de la province du Shandong » — n'apparaît que sous la ligne horizontale, exceptionnellement alignée à gauche, alors que ce genre de titre est habituellement centré et espacé d'une ligne par rapport au corps du texte. Ce titre est immédiatement suivi d'une liste de documents produits par d'autres administrations nationales et provinciales qui entretenaient un lien étroit avec l'avis publié. Dans cette partie figurent donc des informations précieuses qui permettent de retracer la façon dont les avis et annonces des différents échelons administratifs et des différents départements de l'administration d'État s'articulaient, s'enchevêtraient et se déclenchaient. Dans le cas présent, à savoir l'évolution des modes de rétribution et de gratification des pongistes de haut-niveau et de leurs entraîneurs, les références présentes dans le texte nous ont amené à consulter les annonces diffusées; ainsi avons-nous pu comprendre notamment que les réformes des salaires des athlètes de haut niveau et des entraîneurs s'inséraient dans une politique de révision générale des salaires décrétée le 24 mai 1985 pour l'ensemble des salariés des administrations publiques décentralisées (*Shiye Danwei* [事业单位]). Ces références ont permis de constater que pour l'administration des sports du Shandong, l'annonce nationale du 24 mai ne fait l'objet d'une annonce « locale » (accompagnée de tableaux détaillés sur les grilles salariales) qu'en décembre de la même année.

L'analyse de ces quelques informations laisse ainsi apparaître des décalages dans la mise en œuvre des « réformes » qui permettent de pallier en partie l'absence de rapports détaillés susceptibles donner une liste des succès obtenus ou des résistances rencontrées. Ces références laissent donc transparaître à quel point les fonctionnaires des différents échelons avaient tendance soit à traîner les pieds, ou au contraire, à se positionner comme les premiers « expérimentateurs » des nouvelles politiques alors annoncées en grande pompe comme un tournant « modernisateur » sans précédent. Par ailleurs, si, à la première lecture, les archives laissent entrevoir que les actions des administrateurs locaux découlaient

des annonces décidées par le centre, une lecture plus attentive invite à constater que les cadres municipaux et provinciaux n'étaient pas dénués de marge de manœuvre ni d'initiative.

Dans le document « Renforcer le travail de formation au niveau amateur, former pour la nation une réserve de talent » produit par la Commission des sports de Qingdao en 1986, on apprend ainsi que depuis déjà deux ans, soit un an avant la réforme de 1985 prescrite par les autorités centrales, les responsables de la Commission avaient pris la liberté d'expérimenter un nouveau système de rétribution des athlètes et des entraîneurs. Les entraîneurs se sont dès lors vus imposer un système d'indexation des rémunérations sur les « performances », tandis qu'auparavant, ils étaient rémunérés selon un grade correspondant à leur niveau de diplôme, à leur ancienneté, au niveau de vie dans leur zone de résidence et à leur niveau de responsabilité; autrement dit, pour paraphraser Max Weber, ils étaient rémunérés suivant « le rang hiérarchique et suivant les responsabilités assumées, au demeurant suivant le principe de la conformité au rang²⁷ ». Le travail d'évaluation *in situ* des performances d'entraîneurs dispersés sur différents lieux d'exercice étant difficilement réalisable, les cadres de la Commission des sports de Qingdao ont opté pour une pratique originale d'évaluation des entraîneurs. Dans la mesure où la mission des entraîneurs consistait, comme l'indique l'annonce, à « former une réserve d'athlètes pour la nation », leur performance a été mesurée à travers les résultats obtenus en compétition par des athlètes placés sous leur responsabilité et le nombre d'athlètes encadrés recrutés en équipe de province du Shandong. Voici ce que précise le document en question :

Mettre en place un *système de responsabilisation* des entraîneurs :

Activer pleinement l'intéressement des entraîneurs est un point crucial de notre travail sur les écoles de sports amateurs. Notre ville a décidé de mettre en place pour l'année 1985 un *système de valorisation en fonction des responsabilités* (責任承包合同制), de sorte que 15 % du salaire des entraîneurs deviendra variable, et que nous sortirons du système ancien du manger à la même gamelle. Le système de rétribution/punition fait partie intégrante du courage en matière de réforme et d'expérimentation. D'après ce que les enseignements de l'année écoulée nous laissent entrevoir, les grands *ajustements* nous permettent d'améliorer l'engagement des entraîneurs. Auparavant, l'aire de recrutement des étudiants était trop restreinte; l'organisation de l'entraînement a connu une évolution évidente. Sur cette base, nous avons mis en place cette année un *système d'engagement des entraîneurs* en athlétisme pour progresser dans l'*encouragement* des entraîneurs²⁸.

L'intérêt de ce document ne réside pas seulement dans le fait qu'il informe d'une manière assez précise sur les méthodes de gestion relativement pointues que la Commission des sports entendait promouvoir. Il est d'autant plus intéressant que les dates mentionnées permettent de montrer que dès 1984, le système dit de « contrat de responsabilité » a été « expérimenté ». Qingdao a donc procédé avant

27 Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995 [1922], p. 144.

28 Les italiques sont de nous, ils visent à permettre d'identifier quelques termes caractéristique du nouveau verbiage

les autres à l'individualisation des rétributions en fonction d'indicateurs censés refléter les réalisations et le « mérite », car aucun texte national n'encourageait les cadres de l'administration des sports à procéder ainsi. Ce document permet par conséquent de faire observer que certains cadres au niveau local n'attendaient guère les annonces nationales avant de se lancer dans de « nouvelles politiques ».

Cette observation, de peu d'importance à certains égards, n'en demeure pas moins centrale dans la mesure où elle fait tomber bien des mythes concernant l'historiographie de la Chine à propos de la politique des « réformes et d'ouverture », historiographie bâtie autour de l'idée qu'un dirigeant éclairé (Deng Xiaoping) et quelques-uns de ses collaborateurs auraient dicté du centre la voie salvatrice de la « modernisation »²⁹. Cette « vision » de l'histoire, déjà largement écornée par les travaux sur la réforme de l'agriculture montrant, pour reprendre les mots de Lucien Bianco, que les paysans « ont efficacement contribué à la radicalisation et à l'extension de la réforme rurale³⁰ », est d'autant plus laminée par l'étude des « réformes du sport » que le sport constituait une activité sociale limitée et surtout concentrée dans les villes, soit une activité sociale en principe plus facilement « contrôlable » que la production agricole. En d'autres termes, ce ne sont pas seulement les « paysans » au fin fond des campagnes chinoises que l'État central peinait à encadrer, mais aussi ses propres cadres qui lançaient leurs expérimentations avant l'heure, ou qui, comme à Jinan, attendaient plusieurs années avant de se « convertir » à la nouvelle *doxa* réformatrice.

Les documents mis à disposition dans les centres d'archives disent finalement assez peu de choses sur les résistances, l'enthousiasme, la résignation apprise, ou les peurs des entraîneurs et des athlètes à l'aube de la mise en place de ce nouveau système de mise en tension économique³¹. Toutefois, ils n'en disent pas moins quelque chose de fondamental sur l'histoire du sport et plus généralement sur l'État chinois, à savoir que cette histoire doit s'écrire d'abord par le local. Il suffit en effet de comparer des textes des différents échelons administratifs concernant un même objet, de relever leur date ainsi que les références systématiques aux annonces et avis « frères » ou « sources », pour se rendre compte, même avec un matériau relativement pauvre, à quel point les administrations locales prenaient des libertés relativement importantes vis-à-vis des décisions du gouvernement central (*Zhongyang Zhengfu* [中央政府]). Même partiellement accessibles, les archives du sport permettent donc *in fine* de mettre en évidence avec clarté ce

29 Les manuels d'histoire de la Chine populaire représentent l'archétype de cette vision. S'il existe désormais de nombreux manuels avec différentes colorations d'histoire locale, le mythe de l'élite éclairée ayant poussé dans un mouvement coordonné la politique des réformes et d'ouverture est bien présent dans l'ensemble des manuels. On en trouve un parfait exemple dans les chapitres 9 et 10 du tome 1 du manuel édité par la maison d'édition de l'Université du peuple à l'intention des élèves de huitième année d'enseignement obligatoire. Voir *Yiwu Jiaoyu kecheng biao zhun shiyan jiaokeshu, Zhongguo lishi, Ba nianji, xia* (义务教育课程标准实验教科书, 中国历史, 八年级, 下册) [Manuel standard pour l'enseignement obligatoire, histoire de Chine, tome 1, huitième année d'enseignement obligatoire], Renmin Chubanshe (人民出版社), 2003.

30 Lucien Bianco, « Armes des faibles, faibles armes », *Perspectives chinoises*, n° 51, 1999, p. 5.

31 Au sujet des modes de résistance collectifs aux campagnes politiques ou aux « réformes », voir Isabelle Thireau, *De proche en proche. Ethnographie des formes d'association en Chine contemporaine*, Berne, Peter Lang, Internationaler Verlag Der Wissenschaften, 2013.

qu'Yves Chevrier nomme « l'empire distendu³² » né des réformes, ou ce que d'autres auteurs appellent « the fragmented authoritarianism³³ ». Ces différents concepts ont pour base commune l'idée selon laquelle la politique des « réformes et d'ouverture » a eu pour corollaire un éclatement des circuits de prise de décision politique, de contrôle des ressources. Ils s'opposent donc à l'idée toujours très vivace selon laquelle les politiques publiques sont décidées et imposées par le centre, sans que les administrateurs locaux puissent avoir leur mot à dire.

Cette hypothèse, assenée sans grande précaution par James Mahomet et Kathleen Thelen³⁴, par exemple, est particulièrement bien falsifiable par une analyse approfondie des archives administratives dans un espace « non poppérien » du raisonnement³⁵. Ces matériaux autorisent en effet une reconstitution plus précise des enchaînements historiques parce qu'ils sont plus fiables que les récits de vie des cadres des administrations quant aux dates des annonces et des débats qui les sous-tendent. À la différence de l'histoire orale, ils ne permettent malheureusement pas d'accéder au cœur des débats et aux affects d'agents sociaux précisément identifiés, mais ils autorisent néanmoins des comparaisons entre les administrations des différents échelons.

En définitive, si l'exploitation des archives des administrations d'État de la République populaire de Chine comporte des limites (absence d'ego-documents, de documents permettant l'analyse du totalitarisme au concret), elle n'en demeure pas moins instructive quant à la manière par laquelle se structure l'action publique. Elle peut notamment conduire, grâce à quelques ficelles non spécifiques au terrain chinois, à mieux appréhender le fonctionnement de la bureaucratie. En ce sens, sans être radicalement différent d'un travail d'archives réalisé dans un ex-pays de l'Est ou dans une « démocratie parlementaire » soumis dans une autre mesure à la limitation de l'accès aux données, ce travail suppose une coloration particulière. Cette dernière est plus particulièrement prononcée lorsqu'il s'agit de tirer parti du langage bureaucratique.

Le langage officiel comme élément d'appréhension des luttes politiques

Sur le plan des enjeux et des méthodes, l'analyse des éléments lexicaux contenus dans les archives administratives de la République populaire de Chine ne se distingue guère, au premier abord, de celle menée sur d'autres terrains. En Chine, comme ailleurs, l'analyse du langage des institutions peut entre autres consister à relever les notions, les mots, les catégories d'entendement du monde qui s'opposent

32 Chevrier, « L'empire distendu », p. 265-395.

33 Kenneth Lieberthal et David M. Lampton, *Bureaucracy, Politics, and Decision Making in Post-Mao China*, Berkeley, University of California Press, 1992.

34 Les deux auteurs prennent la politique des réformes et d'ouverture comme un exemple de changement institutionnel par « remplacement ». Celui-ci est censé être caractérisé par l'émergence de nouvelles logiques de gestion des institutions, imposées par le centre, logiques vis-à-vis desquelles les acteurs auraient peu de marge de manœuvre. Voir James Mahoney et Kathleen Thelen, *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 15.

35 Par falsifiable dans un espace « non poppérien », nous entendons une réfutation basée sur « une théorie interprétative construite sur la base d'une comparaison historique entre des séries de cas circonstanciés, jamais répétés à l'identique ». Voir Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 69.

ou se combinent pour légitimer la domination que des agents de l'État entendent exercer sur des activités ou des individus. Cette démarche, que l'on retrouve par exemple chez Alexis de Tocqueville³⁶, permet, lorsqu'elle s'applique sur le temps long ou sur les périodes de rupture, de mettre au jour la manière dont se font et se défont les termes qui jouent « un rôle singulier dans l'exercice du pouvoir en définissant les contours des problématiques et des expressions légitimes du politique³⁷ ». On peut en effet considérer, comme le rappelle Bourdieu, que « les dominants demandent à l'idéologie une théodicée de leurs propres privilèges », autrement dit, qu'ils « demandent en gros à être justifiés d'exister comme ils existent, c'est-à-dire comme dominants³⁸ ». Dans le cas de la Chine, il s'ensuit donc que le langage officiel et ses variations peuvent être considérés comme des marqueurs d'un renouvellement des modes de domination des 2,1 % de hauts cadres du parti communiste sur le reste de la population³⁹.

De surcroît, l'évolution du langage et les campagnes politiques auxquelles il est intimement lié se présentent bien souvent, comme le rappelait Simon Leys, tel « un rideau de fumée⁴⁰ » derrière lequel se dissimulent des luttes de pouvoir. En d'autres termes, les luttes sémantiques peuvent être analysées comme des luttes au sein des cercles du pouvoir, pour l'imposition d'une définition légitime de l'action réalisée « au service du peuple », et par extension, pour l'imposition d'une définition légitime du bon serviteur du peuple et de l'ennemi du peuple. De ce fait, l'extrapolation des luttes sémantiques a déjà occupé plusieurs générations de sinologues et de soviétologues qui ne pouvaient compter que sur les publications de la propagande et les témoignages de « réfugiés »⁴¹ pour faire avancer la connaissance du « socialisme réel ».

Aujourd'hui encore, cette méthode est amenée à occuper une place prépondérante pour plusieurs raisons. Appliquée aux archives, elle peut fournir un contrepoids utile à la réutilisation de documents de seconde main glanés dans les biographies officielles. Elle permet aussi de mettre en perspective le discours officiel sur l'officiel et les interviews auprès de cadres du régime. Néanmoins, la relative pauvreté des archives amène toujours à procéder à des « recoupements malaisés » à partir de documents où « les faits les plus ordinaires sont souvent

36 Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1985 [1856].

37 Béatrice Hibou, *L'anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011, p. 59.

38 Pierre Bourdieu, *Sociologie générale*, vol. 1, *Cours au Collège de France (1981-1983)*, Paris, Seuil, 2015, version électronique Kindle, empl. 11112 sur 14370.

39 Ce chiffre de 2,1 % correspond à la catégorie « dirigeants de l'État et de la société », telle que la définit Lu Xueyi. Voir Lu Xueyi (陆学艺), *Dangdai zhongguoshehui liudong* (当代中国社会流动) [Mobilité sociale en Chine contemporaine], Beijing, Shehui Kexue Wenxian Chubanshe (社会科学文献出版社), 2004, p. 15.

40 Simon Leys, « Les habits neufs du président Mao » dans *Essais sur la Chine*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 13.

41 C'est en se basant sur ces deux types de matériau empirique que deux sinologues français ont pu publier sous un nom d'emprunt le livre *Avoir vingt ans en Chine... à la campagne*. Ce livre relate la vie à la campagne des « jeunes instruits » envoyé par Mao s'éduquer auprès des paysans. Il se base sur les récits de jeunes hommes et de jeunes femmes ayant fui à Hong-Kong et sur des annonces de la propagande officielle. Voir Jean-Jacques Michel et Huang He, *Avoir vingt ans en Chine... à la campagne*, Paris, Seuil, 1978.

dissimulés sous une épaisse rhétorique⁴² ». C'est ce qu'a fait François Gipouloux dans son analyse des « cent fleurs à l'usine ». De ce point de vue, l'analyse des archives de l'administration des sports se distingue peu de celle des requêtes transmises par les administrés au bureau des « lettres et visites », analyse effectuée par Isabelle Thireau et Hua Linshan⁴³. La seule différence est que, dans le cas du sport, les archives permettent de rendre compte de catégories d'entendement du monde produites par et pour l'administration, tandis que les lettres échangées entre administrés et administrateurs permettent de saisir les manières par lesquelles les individus définissent le « juste » et le « légitime ».

Dans le cas des archives administratives des commissions des sports, les couples de visions et de divisions du monde ne sont sans doute pas destinés directement à convaincre ou à faire agir les fonctionnaires. Le langage officiel ne définit pas toujours avec précision les actions attendues de ces derniers. Il constitue une langue qui simplifie, condense et illustre des principes généraux pour les rendre plus facilement assimilables. Les rappels incessants à tel dirigeant ou à tel mot d'ordre visent plutôt à éduquer les apparatchiks, qui se doivent de diffuser et de faire accepter le contenu de la « ligne du parti » et de lui donner corps. La directive ou l'avis, comme n'importe quel élément interne à la vie de l'administration et du parti, se définit d'ailleurs encore aujourd'hui comme « un document d'étude » : celui où les fonctionnaires et les cadres s'imprègnent d'un langage destiné à « rétrécir et détourner le sens des mots, des expressions, des discours, créant un enfermement et pour ainsi dire une pétrification des significations⁴⁴ ». Ces mots d'ordre simples, redondants, grandioses, sont transmis de la sorte afin d'unifier lexicalement et symboliquement des actions publiques bien souvent menées sous forme de « campagnes ». De fait, les annonces et les avis accumulés se trouvent ainsi plus particulièrement jalonnés par des références, des discours monotones qui conduisent inéluctablement à un phénomène de saturation bien connu des historiens⁴⁵.

Cette « langue bureaucratique » déborde aussi de superlatifs rappelant le caractère sacré des missions qui incombent aux fonctionnaires mobilisés. En ce qui concerne la formation des sportifs de haut niveau, la mission donnée aux cadres de l'administration des sports, mission qui est rappelée après annonce entre 1952 et le début de la Révolution culturelle, consiste à former des « athlètes rouges et experts », capables de « briller pour la nation » et de contribuer à « l'établissement de la nouvelle Chine ». Ces termes, inlassablement ressassés, marquent le fait que l'espace du sport de haut niveau n'est pas seulement polarisé sur sa propre fin, soit la victoire en compétition pour elle-même. En réalité, le sport de haut niveau est également défini comme une activité intimement liée à la fabrication d'un « homme nouveau », à la fois censé attester du « progrès socialiste » et tout entier dévoué à celui-ci. Ainsi, les recommandations aux

42 François Gipouloux, *Les cents fleurs à l'usine : agitation ouvrière et crise du modèle soviétique en Chine, 1956-1957*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986, p. 15.

43 Isabelle Thireau et Hua Linshan, *Les ruses de la démocratie. Protester en Chine*, Paris, Seuil, 2010.

44 Béatrice Hibou, *L'anatomie politique de la domination*, p. 59.

45 À ce sujet, Arlette Farge évoquait le fait qu'« une fois passée la surprise, la monotonie des éléments collectés prend le pas sur les découvertes ». Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, p. 20.

entraîneurs et aux dirigeants d'écoles de sport ou d'équipes professionnelles quant aux activités à entreprendre pour mener à bien leur travail ne sont jamais seulement techniques. Les « annonces » ou « avis » relatifs à la formation des élites sportives viennent d'ailleurs régulièrement rappeler l'importance du travail « d'éducation politique ».

Dans « Quelques avis concernant le travail d'éducation et le travail d'éducation politique » (*Guanyu Tiyu Xuexiao Jiaoxue Gongzuo He Sixiang Zhengzhijiaoyu Gongzuo de Jidian Yijian* 关于体育学校教学工作 and 思想政治教育工作的几点意见) du 1^{er} août 1957, on retrouve ainsi l'idée selon laquelle « [i]l est nécessaire de faire mettre en pratique nos principes d'éducation dans notre travail réel, d'obligatoirement faire en sorte que chacun révolutionne sa pensée, de renforcer le travail d'éducation politique au sein des écoles de sports ». Dans la même veine, quelques années auparavant, la Commission nationale des sports décidait d'une campagne de propagande destinée à rappeler les conduites « capitalistes » à proscrire, campagne menée dans une série d'articles parus dans le magazine « *Le sport nouveau* ». Cette décision⁴⁶ révèle notamment que le mode de pensée capitaliste :

se traduit en premier lieu, par un culte exacerbé de la victoire en compétition, qui se manifeste par des comportements opportunistes ou la volonté de blesser les concurrents, le fait de faire jouer quelqu'un en son nom propre et l'adoption de forme de renoncement. En second lieu, il se traduit par de l'arrogance, la volonté de se mettre en évidence ou un manque de cohésion avec le collectif. En troisième lieu, il se manifeste par des disputes pour accaparer les meilleures rémunérations [...]. Quatrièmement, il se manifeste par des arrivées en retard au travail ou en classe ou par un comportement désordonné au travail ou à l'étude. Cinquièmement, il se manifeste par une rébellion contre les règlements lors des matchs, un non-respect des décisions des arbitres, des insultes lancées à l'encontre de ceux-ci. Sixièmement, il se traduit par un mauvais comportement vis-à-vis des spectateurs.

Ces archives permettent donc de constater que les sportifs ne sont pas seulement sommés d'être performants; l'appareil bureaucratique attend d'eux qu'ils renoncent ou fassent semblant de renoncer à toute velléité de recherche d'une distinction ou d'un honneur individuel. Les comportements déviants, qui sont alors assimilés à de « l'arrogance » ou au goût pour le « culte des médailles » et qui proviendraient d'une perversion des valeurs socialistes par les « valeurs capitalistes » issues de « l'ancienne société », sont définis comme autant d'irrégularités à traquer et à « corriger ». À travers les directives et les annonces relatives à la formation des athlètes transparait donc un véritable projet politique totalitaire d'éducation de l'homme nouveau, soutenu par une grammaire du pouvoir distinguant d'un côté « le culte des médailles », « l'individualisme », « l'arrogance », « l'opportunisme »,

46 « La Commission nationale des sports décide d'une campagne de critique de la pensée capitaliste dans les affaires sportives via le magazine *Le sport nouveau* » (*Zhonghua Renmin Gonghe Guo TiyuYundong Weiyuanhui Jueding Zai Xin Tiyu Shang Zhankai Dui Tiyu Gongzuo Zhong Zhongshan Jiejie Sixiang De Pipan* [中华人民共和国体育运动委员会决定在“新体育”上展开对体育工作中资产阶级思想的批判]) dans *Document récapitulatif des décisions sur le sport de la RPC* (中华人民共和国体育运动文件汇编), Maison d'édition du sport populaire (人民体育出版社), Beijing, 1956, vol. 3, p. 156-158.

« les modes de pensée capitalistes » et les « valeurs de l'ancienne société » et, de l'autre, « l'établissement de la nation », « la nouvelle Chine », « le socialisme », le « dévouement au collectif » et le « progrès ».

L'intérêt de se pencher sur ce projet et sur les termes à travers lesquels il prend corps réside par ailleurs dans le fait qu'il ne s'affirme pas toujours avec la même puissance selon la période considérée. Les historiens chinois, qui comprennent bien que ces variations sémantiques cachent parfois des tournants politiques majeurs, ont déjà mis à profit l'étude de l'usage de termes tels que « force subversive ». Ils visaient ainsi à mettre en évidence les périodes lors desquelles l'appareil bureaucratique s'alarmait d'une menace de l'ennemi intérieur et ajustait en conséquence le contrôle de la population, comme ce fut notamment le cas après les événements de 1989⁴⁷. Dans le cas des sportifs de haut niveau, on remarque d'une manière similaire que l'attention portée aux comportements « déviants » tels que l'« individualisme » est plus prononcée en 1951-1952 et en 1956-1957. En d'autres mots, les archives permettent de montrer que les dirigeants de la Commission nationale des sports « découvrent » des contre-révolutionnaires et des comportements déviants précisément au moment de la campagne contre les « trois et cinq anti » de 1951-1952 et de la campagne antidroitière qui fait suite au printemps des Cent Fleurs (mai 1956). Les archives conduisent à penser que le travail « d'éducation politique » des athlètes suit davantage un « programme politique » plus général. En 1951-1952, il s'agit de resserrer l'étau idéologique dans le cadre de la préparation de la guerre de Corée, de se débarrasser des capitalistes jusque-là « épargnés » et, surtout, de supprimer une partie des anciens fonctionnaires du Guomindang initialement conservés pour remettre en route l'administration civile⁴⁸. En 1956-1957, il s'agit d'éliminer tous ceux qui ont ouvertement critiqué le Parti lors du printemps des Cent Fleurs, et, du coup, de décourager tous les cadres qui auraient voulu imiter Nikita Khrouchtchev en saisissant l'occasion du bilan du stalinisme pour dresser celui du maoïsme⁴⁹.

Le slogan « briller pour la nation » disparaît complètement au profit du slogan « l'amitié d'abord, la compétition ensuite » lancé en 1971 dans le cadre de la politique de la diplomatie du ping-pong⁵⁰, puis repris avec force dans les discours

47 Les historiens chinois, notamment ceux du magazine *Yanhuang Chunqiu* [La Chine à travers les âges], ne s'y trompent d'ailleurs pas. Eux aussi prennent régulièrement pour objet d'étude la « grammaire du pouvoir ». Dans le numéro de mars 2015, il s'agissait par exemple de mesurer la fréquence d'utilisation des termes « forces subversives » (故对势力) entre 1948 et 2013. Qian Gang (钱钢), « Gudui Shili yi ci de Shiping Lü » (故对势力一词的使频率) [Force subversive, évolution de la fréquence d'usage d'une expression], *Yanhuang Chunqiu* (炎黄春秋), n° 2015-3, p. 31-34.

48 Voir Theodore Hsi-En Chen et Wen-Hui C. Chen, « The 'Three-Anti' and 'Five-Anti' Movements in Communist China », *Pacific Affairs*, vol. 26, n° 1, mars 1953, p. 3-23.

49 Roderick MacFarquhar, *The Hundred Flowers Campaign and the Chinese Intellectuals*, New York, Praeger, 1960; Shen Zhihua (沈志华), *Chuzai Shizi lukou de xuanzi 1956-1957 nian de zhongguo* (处在十字路口的选择1956-1957年的中国) [Des choix à la croisée des chemins : la Chine en 1956-1957], Guangzhou, Guandong Renmin Chubanshe, 2013.

50 La diplomatie du ping-pong tire son nom du fait que le gouvernement chinois, en particulier Zhu Enlai, a manifesté sa volonté de rapprochement avec les États-Unis en invitant une délégation de pongistes américains à venir visiter la Chine. L'événement a eu lieu lors des championnats du monde de 1971 organisés au Japon. À ce sujet, voir le chapitre « The Sport of Ping-Pong Diplomacy » dans Xu Guoqi, *Olympic Dreams. China and Sports, 1895-2008*, Harvard University Press, 2008, p. 117-163.

et annonces des cadres de la Commission révolutionnaire des sports entre 1973 et 1976⁵¹. C'est ce qu'on observe, dans un même mouvement de comparaison, sur les quelques documents d'archives de la période de la Révolution culturelle (1968-1978) accessibles et sur les matériaux de propagande de cette époque. Selon Fan Hong et Lu Zhouxiang, ce changement de doctrine traduit alors la volonté de renouer les contacts avec les États-Unis, mais aussi de redonner de l'allant à la politique tiers-mondiste de la Chine, notamment par l'organisation des « tournois de tennis de table de l'amitié Asie-Afrique » en 1971 et du « tournoi de tennis de table de l'amitié Asie-Afrique-Amérique latine » en 1973⁵².

Cependant, cette évolution de la doctrine officielle qui relaie la victoire en compétition au statut d'objectif secondaire donne aussi un aperçu des luttes de pouvoir et des purges effectuées lors de la Révolution culturelle au sein de l'administration des sports. Les historiens chinois évoquent d'ailleurs ces luttes et ces purges au détour des biographies de cadres réhabilités dans les années 1980⁵³. Plus précisément, entre 1967 et 1968, l'objectif de former des « athlètes rouges et experts » susceptibles de « briller pour la nation » disparaît des avis et annonces officielles au moment même où le maréchal He Long, responsable de la Commission nationale des sports, tombe en disgrâce auprès de Mao⁵⁴. Cette disgrâce, liée au fait que He Long s'opposait à la mainmise du bras droit de Mao Zedong sur l'armée, a été particulièrement lourde de conséquences dans le domaine du sport, où la chasse aux soutiens et amis de He Long a été réalisée sous couvert d'une « lutte contre le culte des médailles ». Le vice-directeur de la Commission nationale des sports, Rong Gaotang, a été critiqué puis envoyé en « réforme par le travail ». Les enquêtes sur les pongistes de haut niveau ont conduit au « suicide » de trois des plus éminents d'entre eux. Enfin, l'entraînement, le recrutement de nouveaux athlètes et les compétitions ont été pratiquement inexistantes jusqu'en 1970.

L'analyse lexicale de la doctrine officielle ne peut pas rendre compte à elle seule de cette turbulence politique, bien entendu. Elle permet néanmoins de mieux appréhender les luttes politiques, dans la mesure où les coups de force symboliques permettent de mieux périodiser les coups de force politiques. Quand l'analyse

51 La commission révolutionnaire des sports assume les mêmes fonctions que la commission nationales des sports durant la révolution culturelle. Comme beaucoup d'autres « commission » le changement de nom sert à marquer symboliquement qu'une rupture a été opérée conformément aux souhaits de Mao, et donc que les membres de la nouvelle commission ne peuvent être considérés comme des contre-révolutionnaires.

52 « 'Friendship first, competition second' also played a very important role on the international stage. [...] The Chinese athletes were always instructed to lose to some socialist or Third World countries in order to strengthen political friendships. » Fan Hong & Lu Zhouxiang, *The Politicisation of Sport in Modern China: Communist and Champions*, Abingdon, Oxfordshire, Routledge, 2013, p. 62.

53 Voir notamment Li Lingxiu (李玲修), *Tiyu Zhizi Rong Gaotang* (体育之子荣高棠) [Rong Gaotang, fils du sport], Maison d'édition Xinhua (新华出版社), 2002.

54 À ce sujet Simon Leys explique : « Comment, dans l'espace de ces trois mois, Mao réussit à renverser l'équilibre des forces pour frayer sa percée, est une histoire dont l'armée détient la clef. Si le détail de ce coup militaire est encore obscur, les grandes lignes nous en sont cependant connues. Lin Biao décrit plus haut, avait depuis plusieurs années préparé l'armée en vue d'une intervention directe sur la scène politique. Il lui restait à surmonter un obstacle considérable : son emprise sur l'armée n'était pas totale ; elle était avant tout contrée au sommet par un personnage d'une considérable puissance : Luo Ruoqing, le chef de l'état-major général, soutenu lui-même par He Long [...] ». Leys, « Les habits neufs du président Mao », p. 47.

de la *doxa* de l'appareil politique ne permet pas de traquer les retournements politiques majeurs, elle invite à cerner des transitions politiques plus douces au cours desquelles les nouveaux détenteurs du pouvoir cherchent davantage à intégrer qu'à invalider la *doxa* des vaincus. Sur ce point, l'évolution de la doctrine prônée par l'administration nationale des sports dans le cadre de la politique des « réformes et d'ouverture » constitue un cas montrant particulièrement bien le jeu d'équilibrisme auquel se livrent les cadres fraîchement réhabilités, tels que Li Menghua, jeu qui consiste à « réformer » l'administration, sans la démaoïser frontalement. Dans une annonce datée du 28 février 1979, ces cadres se gardent bien de critiquer la doctrine « la compétition d'abord, l'amitié ensuite » ; nous sommes pourtant au moment où ils évoquent un « programme de gloire olympique » et remettent au centre des objectifs la production de victoires en compétition internationale au nom de la « nation ». Dans l'annonce du 29 mars 1979 définissant le « statut des écoles de sport amateur (destinées) à la formation des jeunes », ils écrivent dans une même phrase que les écoles de sports amateurs doivent se baser sur « un enseignement *révolutionnaire*, l'entraînement se devant également [d'être] *révolutionnaire* », qu'elles sont tenues de « respecter le principe “*l'amitié d'abord, la compétition ensuite*” et [de] “*critiquer le culte des compétitions*” », tout « en encourageant l'envie de monter vers les sommets ». En d'autres termes, ils préservent les cadres symboliques du maoïsme, tout en réinstallant la *doxa* des athlètes « rouges et experts ».

Cette annonce met ainsi au jour, de manière plus ou moins explicite, l'une des caractéristiques fondamentales de la politique dite des « réformes et d'ouverture » qui ne consiste pas nécessairement à « expérimenter » des actions publiques radicalement nouvelles, mais plutôt à considérer un virage politique et surtout économique sur la base d'une doctrine englobant l'ancienne, c'est-à-dire affichant une sorte de pacte de moindre agression entre les détenteurs du pouvoir.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous pensons avoir démontré que les archives de l'administration des sports chinoise permettent, en dépit de leur relative pauvreté, de traiter du fonctionnement de la bureaucratie de la République populaire de Chine et des turbulences politiques qui la traversent. Pour ce faire, il faut néanmoins passer par le biais d'une méthode couplant la mise en parallèle des annonces et avis des administrations locales ainsi que par une analyse des mots d'ordre politique.

La portée limitée de ce type d'analyse, intimement liée à la nature des documents mis à disposition, n'est pas sans conséquence sur la conduite du travail de sociohistorien en terrain chinois. Plus que tout autre, ce dernier est susceptible d'être pris au piège de ce qu'Alexis Spire nomme « l'ethnocentrisme d'État⁵⁵ ». En effet, sauf autorisation ou mandat particulier attribué par l'État, le chercheur doit, dans le cas de la Chine, se contenter d'archives administratives qui ne permettent

55 Alexis Spire, « Sociologie historique des pratiques administratives à l'égard des étrangers en France », thèse de doctorat, Université de Nantes, 2007, p. 6.

guère de voir le travail des *street-level bureaucrats*⁵⁶ et d'analyser la façon dont les agents de l'État font « face à leur propre pouvoir⁵⁷ ». En l'absence de ces éléments permettant de mieux cerner la bureaucratie du quotidien, comme ont notamment pu le faire certains spécialistes de la République démocratique allemande (RDA), la tentation existe de prendre pour argent comptant les discours que la bureaucratie tient sur elle-même. À preuve en Chine populaire, les travaux qui, dans le domaine du sport, associent « modernisation », « réformes » et impulsion donnée par le pouvoir central demeurent légion⁵⁸.

Au-delà de la mise en perspective des documents administratifs produits à différents échelons locaux qui permet déjà de se dégager de cette histoire centrée sur l'État, la nature des documents mis à disposition dans les fonds d'archives chinois invite à établir un dialogue entre la mémoire des institutions et celles des individus. Comme le rappelle Maurice Halbwachs, ce dialogue est soumis à la reconstruction dans les catégories du présent⁵⁹. La mémoire des individus, qui peut être considérée comme un complément indispensable en l'absence d'ego-documents, suppose également d'autres contraintes, au premier rang desquelles se trouve la nécessité d'établir le contact avec des personnes ne souhaitant pas forcément ressasser « un passé d'où l'expérience s'est retirée⁶⁰ », passé qui appartient à une période révolue et parfois violente.

Cette démarche, que nous avons par ailleurs mise à profit lors de notre recherche, ne signifie pas pour autant que le traitement des archives des administrations chinoises doit être relégué au second plan. Plus que tout autre matériau, ces archives permettent en effet de déconstruire avec plus de tranchant des croyances particulièrement ancrées dans la société chinoise et l'historiographie officielle. Pensons notamment à l'idée selon laquelle la politique des réformes et d'ouverture a été une politique « pilotée » par le centre et répercutée avec brio aux échelons locaux en tenant compte de « résultats » progressivement mesurés. Même pour les « petites administrations » concentrées dans les villes, les voies empruntées localement par les fonctionnaires pouvaient fortement diverger. Le cas des « réformes du sport » le met justement en lumière. En définitive, le dépouillement des archives du sport chinoises invite, comme ce fut le cas pour

56 Michael Lipsky, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980, p. 13-20.

57 Sylvain Laurens, « Les agents de l'État face à leur propre pouvoir. Éléments pour une micro-analyse des mots griffonnés en marge des décisions officielles », *Genèses*, n° 72, 2008, p. 26-41.

58 On peut notamment citer l'usage très « positiviste » des archives effectué par Dong Jingxia au sujet des réformes du sport. Ses assertions sont par ailleurs particulièrement teintées des catégories d'État, notamment lorsqu'elle avance que « la décentralisation a commencé pour pallier l'insuffisance de soutien financier de la part du gouvernement central et l'inefficacité flagrante de sa gestion » (traduction « To improve on the central government's insufficient funding and ostensibly ineffective management, decentralisation began ».). Dong Jingxia, *Women, Sports and Society in Modern China: Holding Up More than Half the Sky*, Londres et Portland (Oregon), Frank Cass, 2003, p. 104.

59 « De chaque époque de notre vie, nous gardons quelques souvenirs, sans cesse reproduits, et à travers lesquels se perpétue, comme par l'effet d'une filiation continue, le sentiment de notre identité. Mais précisément parce que ce sont des répétitions, parce qu'ils ont été engagés successivement dans des systèmes de notions très différents, aux diverses époques de notre vie, ils ont perdu leur forme et leur aspect d'autrefois. » Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925], p. 89.

60 Régine Robin, « Un passé d'où l'expérience s'est retirée », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, p. 395-400.

l'administration du logement social en RDA, à briser la représentation selon laquelle « les décisions du bureau politique auraient été exécutées à la lettre par l'ensemble des acteurs de l'appareil du Parti et de l'État, dont la soumission au Parti et la discipline étai[en]t supposée[s] entière[s] sous la contrainte du système de nomenklatura⁶¹ ». Dans le même ordre d'idées, ce travail d'archives conduit à s'affranchir d'une approche de l'histoire politique par le haut, et à redonner ses lettres de noblesse à une approche par le local et par les « jeux d'échelles⁶² ».

61 Jay Rowel, « Le pouvoir périphérique et le centralisme démocratique en RDA », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n° 2, 2002, p. 102.

62 Jacques Revel, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996.